



Le bulletin de L'Association Usagers du Port de Morin

Association des Usagers du Port de Morin

N°24

Chemin du phare – 85740 L'EPINE -09-63-54-75-01 / 06-86-58-26-33

Novembre 2010

Comité de rédaction et photos : Mura Tachlian – Jean Laine – Mise en page : Michèle Tachlian – Site : Guy Milcendeau

EDITO

A présent, on peut dire que la saison estivale est terminée, très peu de plaisanciers naviguent, seuls les pêcheurs et surtout les pêcheurs à pied lors des grandes marées arrivent en rangs serrés pour faire leur moisson de coquillages.

A ce sujet, une nouvelle réglementation a été mise en place et sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2011. Vous trouverez dans ce bulletin un résumé de ces nouvelles règles et la totalité de l'arrêté N° 99/2010 sur notre site www.portmorin.fr

Nous avons décidé d'innover et de vous laisser la parole dans nos bulletins ; vos commentaires sur vos croisières, pêches, sorties etc... ainsi que vos annonces lors de la vente de votre bateau en indiquant le modèle, l'année, le prix, le téléphone (1 ligne).

Lors de notre AG houleuse, nous vous avons promis de vous transmettre les réponses de Mr Robert Burgaudeau, adjoint au Maire en charge du port, qui était indisponible ce jour là. L'intégralité des questions et des réponses figure en pièces jointes à ce bulletin.

Nous pensons que celles-ci devraient satisfaire une grande majorité d'entre vous et il est bien entendu que nous suivrons l'avancement de chaque sujet.

En ce qui concerne les problèmes de corrosion, sujet récurant sur le Morin, il n'est pas question de vouloir éradiquer le phénomène mais de comprendre pourquoi elle est plus importante qu'ailleurs. (Voir le texte sur la croisière d'Ida et de Marcel)

Quant à la recherche d'anhydride sulfureux (H₂ S) dans les vases du port, la capitainerie est équipée maintenant d'un contrôleur. Ils feront des relèvements régulièrement avec les résultats consultables à leur bureau (assez espacés en hiver et très souvent en été où le risque est beaucoup plus important)



**Contrôleur
H₂S
Fiches de
marquage**

Salon nautique à Noirmoutier :

Notre traditionnel salon et son Bat'Occase ont réussi à faire leur place dans le paysage local pendant le weekend de l'ascension.

La fréquentation de cette année, avec plus de 6000 visiteurs sur les 2 jours, en est une preuve. Nous avons habituellement de 4000 à 5000 visiteurs les années précédentes. Nous devons remercier tous nos sponsors sans qui nous ne pourrions imaginer organiser cette manifestation (la Communauté de Commune de Noirmoutier, la Commune de l'Epine, Super U, l'entreprise Merceron, le Crédit Mutuel, le Comptoir de la Mer, Escale Nautique et Graff'Océan).

Tous les professionnels de Noirmoutier ont fait l'effort de venir présenter une partie de leurs matériels malgré leur gros travail à cette époque dans leurs magasins. Les particuliers quant à eux ont vendu au total 11 bateaux sur les 20 inscrits. Pour le vide cales il n'y a pas eu beaucoup de participants mais leurs matériels ont été vendus à 90%. Alors n'hésitez pas à présenter vos occasions l'année prochaine.

Nous devons remercier les représentants de la SNSM qui attirent toujours beaucoup de monde par leur présence et leurs démonstrations. Un grand merci à nos bénévoles qui ont œuvré pour la bonne marche de l'ensemble et sont déjà prêts pour la prochaine édition qui se fera les 3 et 4 juin 2011.

Mura Tachlian

Table D'orientation :

Une table d'orientation a été posée au bout de la grande jetée. L'œuvre a été réalisée d'après les 7 tableaux de Grenko (Nicole Lanneau) artiste peintre Noirmoutine bien connue sur le thème Lumière d'Océan, 7 tableaux qui ont été repris sous sa direction par les enfants de l'outil en main pour faire cette mosaïque.



Table
d'orientation
été 2010

Récit de la Croisière d'Ida et Marcel :

Dimanche 1^{er} août Ida et Marcel partent du port de Morin faire une croisière en direction des Iles Anglo Normandes. Pour être tranquille, Marcel sort le bateau le samedi pour faire un grand carénage et en profite pour changer les anodes afin que Ida III, l'Antarès 7,60 soit au top afin ne pas avoir de surprises durant le voyage.

Leur objectif est d'aller en Angleterre avec leur vedette, voyage qu'ils racontent ci-dessous.

Première étape : le port du Crouesty, ensuite Audierne. Au cours de notre traversée, nous croisons des dauphins qui un moment jouent avec nous et nous voyons le magnifique voilier le Belém qui est en mer et sous voiles encore plus beau que lorsqu'il est à quai.

Le lendemain, nous prenons la direction de Brest, en panne de GPS, nous passons le Raz de Sein à la carte. Ouf ... tout se passe bien. Direction le port de Trébeurden.

Deuxième étape : le 6 août nous nous dirigeons sur Jersey, notre objectif est atteint avec une mer agitée, là nous visitons Guernesey et l'Île de Sark. Tout est bien organisé, les gens sont très « sympas » et les sites sont magnifiques.

Photo

Notre séjour se termine le 20 août car il faut penser au retour vers notre port attache « le Morin ».

En arrivant sur les Bœufs nous prenons un bout dans l'hélice sans compromettre la marche du bateau mais nous l'échouons le lendemain pour voir s'il n'y a pas de dégâts et là, nous constatons l'état avancé de la corrosion des anodes que nous avions changées 1 mois auparavant alors que nous avons navigué hors des eaux de Morin !...

La navigation fut quelque fois difficile mais nous sommes rentrés avec des magnifiques souvenirs plein la tête.

La sortie en bateau à l'île du Pilier le 26

juillet 2010

Article de Kevin Grevenkamp (7 ans) tapé par sa maman mais dicté par lui-même.

On s'est réveillé tôt. On est allé avec la voiture au port et on est en premier allé au bureau. Le temps qu'on était au bureau, Papy a mis les bagages sur le bateau. Quand tous les gens sont arrivés, ils sont allés sur les bateaux. On a mis nos gilets de sauvetage. Après on est sorti du port.



Maman elle a dit à ma petite sœur Alice qu'il fallait pas siffler pour n'importe quoi. Le sifflet dans le gilet il est seulement si on est tombé dans l'eau. Alors là on peut siffler. Mais pas pour faire une petite blague ! Quand on était sorti du port, on allait doucement parce que si on est dans le port si on va trop vite alors on peut avoir un accident. Après on est allé plus vite et plus vite. Après on était vraiment très vite ! Quand on était très loin dans la mer, Papy il m'a laissé conduire le bateau ! C'était super ! Papy il voulait attendre Monsieur Borain. Il croyait qu'il était derrière mais Papy il s'est trompé, il était devant. C'est important qu'on est tous ensemble parce que sinon il y a quelqu'un qui peut se perdre ! Quand on est allé très vite, il y avait beaucoup de vent de telle façon que la casquette d'Alice est tombée dans la mer ! Elle était drôlement triste et elle a pleuré. C'était la casquette de Hello Kitty qu'elle aimait bien... Alors Papy il est retourné avec le bateau pour prendre la casquette, j'avais vu deux fois la casquette dans la mer avant qu'on retourne. Et après on a plus vu la casquette. La casquette elle a coulé. J'ai dit à Alice pour la consoler que les poissons vont mettre sa casquette et elle a encore plus pleuré parce que les poissons vont manger sa casquette ! Ensuite on est retourné au groupe parce qu'on était très loin du groupe. Papy il est allé super vite jusqu'au groupe. En arrivant sur l'île, je me suis dit « pourquoi j'ai pas pris mes jumelles ? ». C'était très joli, j'avais hâte d'arriver à l'île du Pilier. Après Papy il a fait descendre l'ancre. J'étais pas sur que l'ancre irait jusqu'au fond mais Maman m'a dit que l'ancre va jusqu'au fond. Après Frank il est venu et il nous a aidés à monter sur son bateau.

C'est un zodiac qui va très vite. Après il fallait aller sur une échelle parce que sinon on pourrait pas aller sur l'île. J'avais déjà très faim, j'attendais le pique nique ! Après on a mangé des chips et aussi des cacahouètes. C'était bon. Mais on fait tomber les chips par terre trois fois ! Maman elle était pas contente. Frank il a expliqué des choses. Il est président de l'île, enfin de l'association je crois. C'était intéressant ce qu'il a expliqué. Avant il y avait des pirates qui vivaient sur l'île du Pilier. C'est pour cela que l'île s'appelle aussi l'île des pirates. On était assis sur les escaliers alors Papy et Frank ils ont amené une table avec une nappe et des chaises, six chaises. Mamie elle avait oublié le rôti de porc alors on a mangé des œufs durs avec de la mayonnaise. Frank il nous a donné une boîte de thon et du saucisson. Frank il appelle le saucisson autrement mais je ne m'en souviens plus. Ensuite on a fait une visite dans toute la maison. Dans la maison il y avait une photo avec des pirates dessus. Frank et ses copains ils font des travaux pour des jeunes ou des enfants puissent dormir. C'était drôlement bien. Il est très gentil Frank ! Ensuite on a fait un tour de l'île. On est allé se baigner. Il fallait descendre et ensuite remonter les rochers. L'eau elle était bien froide. Mais j'avais pas de maillot de bain. Mais Maman elle a dit que je peux me baigner tout nu alors j'ai fait. Maman elle a aussi dit que j'ai pas le droit d'aller trop loin car il y a beaucoup de courant. Il y avait aussi beaucoup de moules sur les rochers. Mamie elle m'a dit qu'il faut pas mettre les pieds sur les moules, ça peut faire des coupures parce que les moules ça peut couper avec leur coquille. Moi j'ai dit que ça pue parce que il y avait du pipi et du caca des oiseaux. Ces oiseaux ils s'appellent des goélands. Il y en avait beaucoup, aussi des bébés. Mamie elle m'a dit si les bébés ils veulent pas voler, les mamans elles les poussent à voler. Et s'ils veulent toujours pas voler, les mamans les laissent tout seuls sur l'île et ils peuvent mourir ! Quand on avait fini le tour de l'île, on est reparti avec le bateau. On est revenu sur l'île de Noirmoutier et moi j'avais encore une fois le droit de conduire mais c'était difficile parce qu'il y avait beaucoup de vagues, de grosses vagues. On est retourné au bureau et Mura il nous a donné à boire. Il est très gentil Mura, moi je l'aime bien. Moi j'ai fait un poisson avec un os de seiche. Après on est retourné à la voiture, on est rentré à la maison. C'était une super journée !

C'est sur nous avons un futur journaliste !

Ballade de Bernard et Jocelyne :

Tout d'abord, merci de nous avoir permis de suivre les régates du Bois de la Chaise de l'intérieur, nous avons réussi à faire de superbes photos

En ce qui concerne notre ballade sur la Vilaine nous avons préféré rejoindre nos amis au Barrage d'Arzal (par la route avec le bateau en remorque) où nous avons fait la mise à l'eau très facilement.

Nous pensions pour notre 1^{ère} journée aller jusqu'à l'estuaire et contourner l'Ile Dumet mais les restrictions d'éclusage ne nous l'ont pas permis.

Le lendemain départ pour quelques heures de navigation en direction de Redon, pique-nique au port de Folleux à mi-parcours.

Retour le lendemain pour apercevoir la faune peuplant les berges tout au long de notre parcours, mouettes, hérons, avocettes, oies et même un chameau (là était-ce un cirque ambulancier ou le réchauffement de la planète ?)

Rocher du Ruicart à la Roche Bernard à l'entrée du port du Rodnoir.

De retour à Arzal où nous avons eu la flemme de remettre le bateau en remorque, erreur fatale !.. Le lendemain violente pluie et vent. Vive le climat de notre Ile Préférée et nos superbes cales de mise à l'eau, les cales bretonnes sont étroites et souvent avec des virages au milieu.

Les expériences de navigation en dehors de nos eaux habituelles seraient peut être à étudier pour des bateaux transportables.

Bien amicalement à toute l'équipe.

Remerciement :

Nous vous écrivons ce petit message tout d'abord pour vous remercier infiniment de votre gentillesse. Nous avons beaucoup apprécié vos ateliers et la sortie à l'île du Pilier. Les gens que nous avons rencontrés sont très sympathiques et nous sommes ravis d'être des nouveaux adhérents. Famille POITIER (le club des 5)

PS : Je suis fan de bois flotté. Malheureusement, il est très rare que j'en trouve lors de mes promenades sur la plage. Si toutefois, vous en trouvez, vous serait-il possible de m'en garder quelques morceaux afin que je fabrique de petites décorations pour notre petite maison de Vendée ???

Amicalement.

France POITIER

RESUME DES DISPOSITIONS RELATIVES A LA PECHE DE LOISIR

(Arrêté N° 99/2010 valable à partir du 1^{er} janvier 2011

Articles 2 :

Seules les espèces suivantes peuvent être pêchées à titre de loisir dans les conditions définies ci-après :

La taille et le poids de la capture sont les suivantes :

Moule :	40mm --	5kg
Coque :	27mm --	3kg
Palourde européenne :	40mm --	3kg
Palourde japonaise :	35mm --	3kg
Vénus :	28mm --	
Huitre creuse :	50mm --	3douz
Telline:	25mm --	2kg
Pétoncle:	35mm --	2kg
Bigorneau :		3kg

Les produits de la pêche de loisir sont destinés à la consommation exclusive du pêcheur et de sa famille.

Pour la pratique de la pêche non professionnelle, seul est autorisé l'usage des engins énumérés ci-après :

Couteau pêche-palourde muni d'un manche de 30 cm maximum

Grapette à main

Râteau, non grillagé, muni d'un manche de 80 cm au plus.

A compter du 1^{er} janvier 2011,

L'usage des râtaux est interdit. Restent, toutefois, autorisés les grapettes limitées à 3 dents et dont le manche n'excède pas 80 cm

Articles 5 :

Période et zone de fermeture pour tous les coquillages.

La pêche professionnelle et de loisir de tous les coquillages est interdite chaque année du 1^{er} janvier au 31 mars inclus et du 1^{er} octobre au 31 décembre inclus dans le secteur suivant :

Zones comprises entre les digues des communes de Beauvoir-sur-mer et de Bouin jusqu'aux parcs à huîtres du Grill inclus, limités par les points géographiques suivants :

(Voir détail sur notre site ou aux affaires maritimes pour ceux qui n'ont pas internet
Ou directement au local de votre association)

Communiqué concernant l'incident du feu d'artifice.

Le 31 juillet 2010, un feu d'artifice a été tiré par la Commune de l'Epine sur le site du port de Morin. Du fait des conditions météorologiques, des retombées incandescentes ont occasionné des dégâts sur une partie des bateaux qui se trouvaient dans le port. Ces dégâts sont généralement de faible ampleur mais les brûlures causées par les retombées sont suffisamment profondes pour ne pas s'effacer par un simple nettoyage, et nécessitent donc une réparation.

Les autorités du port ont effectué un contrôle de l'ensemble des bateaux et ont joint les propriétaires, que ceux-ci aient déjà fait une déclaration à la Capitainerie ou pas.

Une lettre datée du 26 août a été envoyée par Monsieur Robert Burgaudeau aux propriétaires concernés en expliquant que le sinistre est couvert par l'assureur du port (Groupama) sous le numéro de sinistre 2010 883 947, chaque propriétaire doit effectuer une déclaration à sa propre assurance en faisant référence au numéro de dossier ci-dessus, avec une copie à Madame Vincendeau, Service Général, Mairie de l'Epine, 20 rue de l'Hôtel de Ville, 85740 L'Epine,

Monsieur Didier Martin, Régisseur du port de Morin, est à la disposition de tous les usagers désirant des renseignements complémentaires, les usagers qui avaient leur bateau dans le port à la date du sinistre et qui n'ont pas été contactés sont encouragés à appeler le Régisseur pour s'assurer qu'il n'y a pas eu d'oubli.

L'AUPM assurera le suivi de ce dossier.

CODE POUR ALLER SUR LE SITE

Nous avons changé le code d'accès du Site.

Pour rentrer dans l'espace membre il faut taper **portmorin2010**

Puis à la rubrique « **objet** » mettre votre N° inscrit sur votre carte d'adhérent saison 2010.

Quelques belles prises de Jacques :

fin avril, un beau mulot de 63cm a été croché sous la gueule par le triple de ma cuillère (120gr)

Alors que je pêchais façon « mort manié » sur fonds rocheux à 1 bon mille à l'ouest de Réaumur et du Bavard. Profondeur d'eau : 7 à 8m en fin de marée basse



Fin juillet, partie de pêche à la traine sur les bœufs. Ce superbe bar de 62 cm est venu croquer le leurre final « un raglou » de 12 cm. Profondeur de l'eau : 4m à 4,50m à la fin

de la première heure de la descendante par un coefficient moyen

Sur les peignes :

Pêche de coquillages et pique-nique sur les Peignes entre amis



Sympathique croisière entre amis à l'île de Ré à bord des voiliers «Lady Anne » et « Tethys » avec visite de l'île en minibus de location. Escale aux Sables d'Olonne à l'aller et l'île d'Yeu pour le retour.



Port de Saint Martin de Ré

Bureau des associations :

Nous avons pendant l'été réussi à traiter les fers rouillés de notre entrée , fait un coffrage et peint en partie le blockhaus grâce à Raphaël qui a été un « chef » sur ce coup là.



Nous avons maintenant un bureau où la convivialité est le maître mot lors de nos permanences du samedi matin.

Les horaires sont : 10h - 12h et plus en cas de besoin.

Un grand merci à la Mairie qui nous a offert les fournitures.

Divers matériels :

L'un de nos adhérents a fait l'acquisition d'un système de levage de mât, la hauteur maxi est de 6,50m pour un poids de 120 kg (voir catalogue Compas 2010 page n°112) et il nous propose de le prêter aux gens (sérieux !!) de l'association qui en auraient besoin. Cela est très sympa de sa part et nous sommes persuadés que cela rendra bien des services pour les drisses, girouettes, antennes etc....

Un grand merci à lui.

Navigation Electronique :

L'UNAN (Union Nationale des Associations de Navigation) avec le concours de CSNPSN (Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques) ont édité un petit guide de mise en garde sur la navigation électronique et les cartes. Aussi performant soit-il, le GPS connaît des limites (voir pour exemple la panne GPS sur le bateau d'Ida et Marcel lors de leur croisière)

Alors soyons vigilants et apprenons la navigation classique qui nous évitera bien des ennuis.

Nous avons quelques petits guides à votre disposition à notre local.

Nos différents ateliers et sorties se sont très bien passés et toujours dans une ambiance sympathique et conviviale.



Atelier Navigation, là c'est très studieux



Salon Nautique 2010



Retour du Pilier en ligne pour les bœufs



Exercice feu à main avec la SNSM



Commentaire sur le Sémaphore du Pilier
par Franck Grégory Pdt de la SCIP



C'est l'heure des grillades merci Michel



Réembarquement pour le retour



Podium de la coupe de Morin 2010